La dynamique d'**ICI Normandie** passe par la justice sociale

Communiqué • 12 septembre 2025

FO demande au nouveau directeur de procéder aux ajustements qui s'imposent.

Baisse des ETP (équivalents temps plein) à la production, tension des organisations de travail, externalisation des programmes. Comme les autres établissements du réseau, **ICI Normandie s'inscrit dans cette politique de réduction progressive des moyens pour répondre aux restrictions budgétaires imposées par la tutelle.**

Cette année, France Télévisions doit supprimer 180 emplois, dont 54 pour le seul réseau France 3. A Caen, 4 emplois sont aujourd'hui en sursis. L'an dernier, la Normandie a rendu 13,3 ETP à la direction générale.

Pour assurer ses missions de service public qui restent inchangées, **la direction mise sur les compétences complémentaires, resserre les organisations de travail par du transfert de charge, fait appel à des prestataires extérieurs pour ses émissions de programmes.**

Si besoin, elle compte sur son dispositif de santé (massif et onéreux) pour, non plus prévenir mais réparer les dommages humains. En matière d'absentéisme, même si la Normandie figure parmi les bons élèves avec un taux d'un peu plus de 4%; à France Télévisions, le taux avoisine les 7%, soit deux points au-dessus de la moyenne nationale des entreprises françaises. Ainsi, les salariés qui ne tiendraient pas le coup sont renvoyés vers la médecine du travail, les cabinets d'assistance sociale et de psychologie de l'entreprise. C'est pourquoi, **l'accent doit être mis sur la prévention, notamment la prévention primaire par la détection des signaux faibles** chez des salariés parfois résignés et souvent en attente de réponse face à un avenir incertain.

Vous le disiez Monsieur le directeur dans votre présentation, les incertitudes sont grandes au plan géopolitique, mais aussi en matière de politique intérieure Française, et à fortiori pour l'entreprise **France Télévisions tourmentée par des projets ministériels anxiogènes, et relayés par notre gouvernance qui vient d'annoncer la dénonciation de l'accord collectif.**

Certes, de nouveaux enjeux se présentent: les nouveaux métiers, un linéaire en mutation, le développement du numérique… **Mais ce sont bien de nouveaux efforts que la présidente souhaite demander aux salariés, en augmentant les jours travaillés, mais sans les payer davantage.** Un temps de travail augmenté qui remettra aussi en cause l'équilibre des temps entre la vie professionnelle et la vie privée. La conséquence induite, c'est une politique de rémunération déclinante qui s'ajoute à des enveloppes de revalorisation salariale divisées par deux depuis deux ans. Sans compter la fin de l'avenant 16 qui réinstalle le clientélisme d'antan.

Monsieur le Directeur, cette politique régressive ne favorise pas la dynamique de l'entreprise qui, néanmoins subsiste, grâce à des salariés de bonne volonté, mais qui prendront sans doute un jour conscience de la supercherie.
Vous avez de la chance, ICI Normandie fonctionne en quasi pilotage automatique. Cela n'empêche pas de rester sérieux. Vous avez donc la responsabilité de **regarder dans le détail les organisations de travail pour assurer la sérénité des salariés** dans leur activité comme le prévoit la réglementation. Vous avez la responsabilité de **regarder dans le détail l'équité de l'évolution de carrière de chacun dans son emploi et son salaire.** Vous avez cette **responsabilité de justice sociale** par des ajustements nécessaires à la mobilisation des salariés, à la dynamique des services.